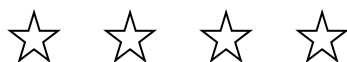


CARAVANING DU CHATEAU D'HARDELLOT A CONDETTE



TARIFS LOCATIONS 2024

21, rue Nouvelle 62360 CONDETTE

Tél/Fax/ 03 21 87 59 59

Site web : www.camping-caravaning-du-chateau.com

e-mail: contact@camping-caravaning-du-chateau.com

Mobil-home 4/6 places Marque LOUISIANE Modèle « GRAND LARGE »:

Dates	29 mars au 27 avril	27 avril au 1 Juin	1 juin au 6 juillet	6 juillet 31 août	31 août au 14 sept	14 sept 31 Oct
1 Semaine	475 €	510 €	580 €	720€	548 €	475 €
2 nuits	170 €	180 €				135 €
3 nuits	240 €	260 €				202.50 €
Promo basse saison (hors vac. Scolaires) : <u>2 personnes</u> 60 € la nuit (mini 2 nuits) Du 1er juillet au 1 septembre mini 1 semaine						

➤ **Week-end ascension (mini 3 nuits) pentecôte, pâques (mini 2 nuits)**

Equipement des mobil-homes :

*Terrasse, salon de jardin, parasol, Télé, frigidaire avec congélateur, four micro-ondes, cafetières électriques (2 modèles).
Nécessaire de cuisine, Couverture, oreillers, (les draps et taies ne sont pas fournis)*

Taxe de séjour : 0,45 par jour et par pers de + de 18 ans

Extrait des conditions générales de location :

Art. 1- Montant des arrhes : 50% du montant du séjour, (règlement possible en 2 fois avec accord de la Direction)

Art. 2- la location s'effectue **de 16h à 20h** pour l'arrivée, et **de 9h à 10h** pour les départs,

Art. 3- Le règlement du solde de la location s'effectue à l'arrivée,

Art. 4- Un état des lieux sera réalisé lors de l'installation et au départ du locataire,

Art. 5- A son arrivée lors de l'inscription, le locataire déposera un chèque de caution de 500 euros (matériel), et de 50 euros (nettoyage)

Art. 6- le matériel est loué en bon état de fonctionnement et de propreté, toutes dégradations feront l'objet d'une retenue sur le dépôt de garantie. le mobil-home sera rendu dans le même état de propreté, à défaut et en fonction du nettoyage à effectuer, une somme de 20 à 50 euros pourra être réclamée pour la remise en état de propreté du matériel loué.

Art. 7- Les chiens sont acceptés et gratuits (tenus en laisse, avec utilisation de l'aspirateur mis à disposition pour le nettoyage)

Art. 8- Le WIFI est gratuit ainsi que l'accès aux animations journalières.

Art. 9- Le Règlement Intérieur du Camping s'applique également aux personnes en location,

En particulier sur : Le respect du voisinage, des installations communes, de la surveillance des enfants et des adolescents, et du règlement concernant les visiteurs (Admis après accord de la Direction et autorisés jusque 22h).

(Pas de frais de réservation...)